



**Santé cardio-vasculaire**



**Nutrition**



**Sommeil  
et vigilance**



**Bien-être  
au travail**



**Prévention  
des TMS**



**Prévention  
des conduites  
addictives**



**Entreprises du transport,  
agissez pour la santé de vos salariés**



## Transportez-Vous Bien soutient les employeurs et équipes RH

Transportez-Vous Bien, le programme de prévention santé animé par Carcept Prev, accompagne les entreprises du transport dans la mise en œuvre de leurs actions de prévention.

**81 %**

des salariés du transport sont confrontés à au moins un problème de santé.<sup>1</sup>

Il met à la disposition des salariés non-cadres des services **sans coût supplémentaire** sur des thématiques qui les concernent au quotidien.

Les employeurs bénéficient **d'actions clés en main**, tandis que les salariés peuvent accéder à un **accompagnement en cas de coup dur grâce à un système de points de solidarité** récompensant leur participation aux actions de prévention.

Mis en place par les partenaires sociaux du Transport Routier (IDCC 16) et du Transport urbain (IDCC 1424) par l'accord-cadre du 20 avril 2016, le programme santé Transportez-Vous Bien est adossé au régime de prévoyance conventionnel des salariés non-cadres et est financé au travers du Haut

Degré de Solidarité (HDS). Par l'accord-cadre du 28 mars 2022, les salariés non-cadres du transport sanitaire sont éligibles au programme Transportez-Vous Bien depuis le 1er juillet 2022 et ceux de la logistique depuis le 1er janvier 2026.

<sup>1</sup> Baromètre OpinionWay pour Carcept Prev, 2026.

# Toutes les actions de prévention à la main des employeurs

## Informier les salariés



### Kit de communication

**Déployez des outils  
papiers et digitaux** pour  
communiquer sur  
le programme auprès  
de vos salariés.

### Stand d'information

**Faites découvrir  
le programme à vos  
salariés** : une équipe  
dédiée, sur site, leur  
explique les actions dont  
ils peuvent bénéficier  
sans frais.

## Sensibiliser les salariés



### Ateliers

**Ateliers participatifs,  
individuels ou  
collectifs**, réalisés par  
des professionnels  
de santé dans votre  
entreprise.

### Formations

**Proposez à vos salariés  
des formations** sur les  
enjeux de santé et  
de prévention de  
votre secteur, animée  
par un formateur  
en ligne ou sur site.

## Structurer sa politique de prévention



### Accompagnement à la prévention des addictions

**Trouvez des leviers  
d'action** face aux  
problèmes d'addictions  
en entreprise, à l'aide  
d'un expert.

Transports routiers réguliers de voyageurs (4939A)

Autres transports routiers de voyageurs (4939B)

Transports routiers de fret interurbains (4941A)

Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Location de camions avec chauffeur (4941C)

Déménagement (4942Z)

Transport urbains et suburbains de voyageurs (4931Z)

Entreposage et stockage non frigorifique (5210B)

Messagerie, fret express (5229A)

Affrètement et organisation des transports (5229B)\*

Location et location-bail de camions (7712Z)

Autres activités de poste et de courrier (5320Z)

Activités de sécurité privée (8010Z)

Transport Routier Sanitaire – Ambulances (8690A)

\* Les entreprises relevant du code NACE 52.29B disposent d'une faculté d'adhésion non contraignante



Le programme santé  
au plus proche  
des salariés du transport

## Avec Transportez-Vous Bien : **Agissez durablement sur la 1ère richesse de l'entreprise : les salariés**

- Bénéficiez d'actions de prévention clé en main déjà financées
- Donnez de la visibilité et de la valeur perçue au contrat Prévoyance
- Instaurez une relation continue avec les salariés et les représentants du personnel sur la prévention

Une question ? Un projet de prévention ?  
Contactez-nous



[TransportezVousBien.fr](https://TransportezVousBien.fr)



CARCEPT Prévoyance, institution de prévoyance régie par le Titre III du Livre IX du code de la sécurité sociale. Siège social 4, rue Georges Picquart 75017 Paris. Numéro IDU : FR233042\_01GSBS. Carcept Prévoyance, agissant sous la marque Carcept Prev, en qualité de gestionnaire du fonds dédié au haut degré de solidarité institué par l'article 14 de l'Accord-cadre du 20 avril 2016 pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et des activités du déchet et 'accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire.

